

# Donnons de la valeur à nos ressources !

GAL Vosges du Nord - Fiche projet LEADER

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## CRÉATION D'UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX

PAYS DE SAVERNE, PLAINE ET PLATEAU



**LE PORTEUR**  
**PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau**  
tel  
**03 88 71 25 51**  
mél  
**contact@paysdesaverne.fr**  
site Web  
**www.paysdesaverne.fr**

### ÉLÉMENTS FINANCIERS

Coût total de l'opération

**28 560 €**

Aide LEADER

**22 848 € soit 80%**

Cofinanceurs

**Autofinancement 5 712 € soit 20%**

### CALENDRIER

2018

**Premières réflexions et création d'un guide méthodologique sur la création d'un réseau de tiers-lieux**

2019

**Poursuite des réflexions et lancement d'une consultation**

2020

**Réalisation de l'étude de faisabilité pour la création du réseau tiers-lieux**

### LE PROJET



**Stéphane Leyenberger,**  
président du PSPP

La notion de tiers-lieu se définit comme un espace qui n'est ni le domicile ni le lieu de travail mais un entre-deux qui est un espace neutre, accessible à tous, sans contrepartie financière. Ce lieu doit

favoriser les interactions, les échanges, les collaborations et les relations sociales entre individus.

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau souhaite financer une étude préalable à la création de tiers-lieux sur son territoire visant à quantifier le nombre de salariés et de non-salariés susceptibles d'utiliser de tels services, dans un espace dédié, à proximité de leur lieu d'habitation. Il s'agit aussi d'identifier les besoins des professionnels et des entreprises du

territoire auxquels pourrait répondre ce type de réseau. Ce travail en amont est nécessaire et indispensable afin que le réseau de tiers-lieux qui sera construit ensuite réponde au mieux aux enjeux et attentes du territoire.

L'étude permettra de recenser l'offre actuellement existante, d'analyser la demande et les besoins potentiels, de co-construire les projets de tiers-lieux, d'étudier l'implantation et l'aménagement de chaque espace en fonction de critères précédemment définis, d'analyser la faisabilité et garantir la pérennité des lieux.

**Stéphane Leyenberger**

